



Consolidation, rigueur et qualité de vie au cœur du budget 2026 de la Ville de Bécancour

C'est le 26 janvier dernier que le conseil municipal de la Ville de Bécancour a adopté le budget 2026, conjuguant ambition et prudence dans un contexte économique exigeant. Ainsi, l'exercice budgétaire pour la prochaine année se chiffre à 49 579 060 \$, représentant une augmentation de 7,2 % par rapport à l'année dernière.

Pour 2026, le taux de la taxe foncière est de 0,600 \$ et l'augmentation du compte de taxes de la maison moyenne par rapport au précédent sera de 2,5 %.

Rappelons que depuis quelques années, la Ville de Bécancour permet le paiement du compte de taxes en quatre versements.

Trois engagements principaux

- Maintenir pour durer, avec des **infrastructures solides et évolutives**.
- Planifier intelligemment, grâce à des **ressources et services alignés sur les besoins**.
- Préserver l'équilibre, en maintenant une **qualité de vie et une saine gestion financière**.

Tous les détails du budget sont disponibles ici !



Organismes et comités de Bécancour Le programme de soutien aux projets spéciaux à nouveau disponible

La Ville de Bécancour annonce le retour de son programme pour les projets spéciaux, destiné aux organismes à but non lucratif et aux citoyens regroupés en comité œuvrant sur le territoire bécancourois. Cette aide financière peut soutenir des projets d'immobilisation ou de développement, des événements culturels, sportifs, communautaires ou des projets touchant des enjeux sociaux. Comme c'était le cas l'an dernier, l'enveloppe de 200 000 \$ sera divisée en trois volets. En nouveauté, les projets peuvent désormais être réalisés au cours des 12 mois suivants la signature de l'entente par la Ville, plutôt que devoir se terminer au 31 décembre.

Tous les détails au becancour.net !



Calendrier

7 février au 14 mars

Session de yoga parent-enfant

Centre communautaire Saint-Laurent

Inscription via la plateforme [Voilà!](#)

8 février

Minigym

Salle Maurice Richard

(gymnase de l'école Explorami)

9 h à 10 h | 10 h15 à 11 h 15

Aucune inscription requise !

13 février

Vivre d'amour et d'air frais

Musée de la biodiversité

18 h à 20 h 30

Aucune inscription requise !

15 février

Formation - Défibrillateur externe automatisé

Caserne centrale de Bécancour

10 h ou 11 h 15

Places limitées – Réservation obligatoire au 819 294-6500, p. 220

20 février

Pédago Cirque en folie

Faubourg Mont-Bénilde

8 h 30 à 15 h

Inscription via la plateforme [Voilà!](#)

22 février

Formation - Défibrillateur externe automatisé

Salle Lise-Blanchette

10 h ou 11 h 15

Places limitées – Réservation obligatoire au 819 294-6500, p. 220

22 février

Minigym

Salle Maurice Richard

(gymnase de l'école Explorami)

9 h à 10 h | 10 h15 à 11 h 15

Aucune inscription requise !

La Ville de Bécancour privilégie une croissance équilibrée et réfléchie

Les données du plus récent décret de population du gouvernement provincial indiquent que Bécancour compte désormais 14 788 habitants, soit une hausse de 233 par rapport à l'an dernier. Il s'agit donc d'une légère augmentation, permettant ainsi à la Ville de conserver sa qualité de vie exceptionnelle.

« Nous accueillons cette hausse de population avec satisfaction en maintenant que l'idée n'est pas de grandir à tout prix, mais plutôt de bien le faire, à notre rythme, tout en respectant la qualité de vie d'exception qui fait la fierté de Bécancour. Bien que l'on soit attentif à l'évolution de la population, notre priorité demeure d'offrir des services à la hauteur des attentes de nos citoyens », soutient M. Pascal Blondin, maire de Bécancour.

En 2025, 66 permis ont été émis et 153 logements ont été créés. La valeur des travaux pour cette dernière année s'élève à plus de 32 M\$, seulement pour les nouvelles constructions résidentielles.

Plusieurs terrains sont encore disponibles sur le territoire, dont la réserve foncière de la Ville de Bécancour, dans le secteur Sainte-Gertrude, où plusieurs terrains sont toujours à vendre.



Camp de jour estival 2026 Recrutement et demandes de service d'accompagnement en cours

La Ville de Bécancour est présentement en période de recrutement en vue du camp de jour estival qui débutera en juin. Plus d'une quarantaine de postes sont à combler comme animateurs(trices), aide-animateurs(trices), chefs(fes) d'équipe, coordonnateurs(trices) et accompagnateurs(trices).

Les jeunes qui désirent faire partie de la gang des camps de jour peuvent se rendre dans [cette section](#), où toutes les descriptions de postes sont affichées. Les entrevues d'embauche débuteront sous peu et se poursuivront jusqu'au printemps.

Service d'accompagnement

Les parents désirant se prévaloir du service d'accompagnement du camp de jour pour les enfants ayant des besoins particuliers doivent faire une demande à cet effet en communiquant avec le Service à la communauté, et ce, avant le 17 avril 2026 à 16 h 30.

Période d'inscription

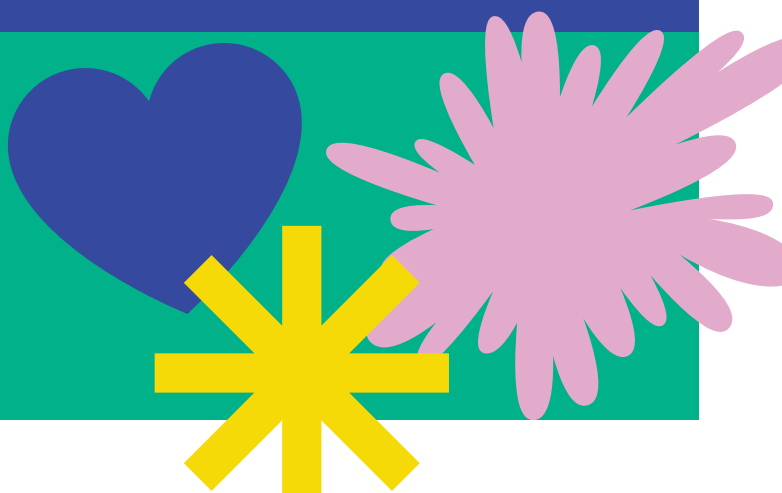
Les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) pour le camp de jour estival pourront le faire en ligne dès le 10 mars via la plateforme [Voilà!](#) Surveillez nos différentes plateformes pour ne rien manquer!

Formation sur l'utilisation des défibrillateurs externes automatisés

La Ville de Bécancour, en collaboration avec la MRC de Bécancour, invite les organismes du milieu, les bénévoles, les membres de comités ainsi que l'ensemble de la population à participer à une formation gratuite sur l'utilisation des défibrillateurs externes automatisés (DEA). Après deux ateliers offerts en janvier, les prochaines formations sont prévues le 15 février à la Caserne centrale (Bécancour) et le 22 février à la Salle Lise-Blanchette (Gentilly).

Cette formation vise à démystifier l'utilisation des DEA, à renforcer les réflexes à adopter en cas d'urgence et à outiller les participants pour intervenir avec confiance et efficacité. Elle s'adresse à toute personne souhaitant être mieux préparée à agir pour protéger la santé et la sécurité de la communauté.

Inscription obligatoire au 819 294-6500, poste 220





La bibliothèque centrale accueille à nouveau la Grainothèque

La Grainothèque en libre-service est de retour à la bibliothèque centrale pour une 5^e année consécutive. Pour en profiter, vous devez apporter vos excédents de semences et choisir celles dont vous avez réellement besoin.

La Grainothèque offre à tous les jardiniers, amateurs comme expérimentés, l'opportunité d'échanger librement des semences de légumes et d'herbes. Une variété issue des récoltes de 2025 sera notamment disponible.

Avis aux jardiniers : il est déjà temps de planifier vos semis et préparer votre jardin pour la saison à venir !



Une programmation à la carte pour la relâche

La Ville de Bécancour propose cette année un nouveau concept pour la semaine de relâche prévue du 2 au 6 mars. Plutôt que d'offrir un camp de jour pour la semaine complète, on présente une programmation comprenant une sortie par jour.

Les inscriptions sont obligatoires et doivent se faire pour chaque journée d'activité choisie, et ce, via la plateforme **Voilà!**. Les parents peuvent donc choisir d'inscrire leur(s) enfant(s) pour le nombre de journées désirées. Il est d'ailleurs possible de procéder aux inscriptions dès maintenant!

Consultez les détails de la programmation!

Lundi 2 mars 2026	RécréOFUN	Résidents : 35 \$ Non-résidents : 60 \$
Mardi 3 mars 2026	Musée Pop et FOCUS Ninja Gym	Résidents : 35 \$ Non-résidents : 60 \$
Mercredi 4 mars 2026	Place Biermans	Résidents : 30 \$ Non-résidents : 50 \$
Jeudi 5 mars 2026	Musée de la Biodiversité et aréna	Résidents : 20 \$ Non-résidents : 40 \$
Vendredi 6 mars 2026	Activité créative avec La Criallerie	Résidents : 35 \$ Non-résidents : 50 \$

PSITT : Le lieu de départ pour ces sorties est la Salle Nicolas-Perrot (2980, av. Nicolas-Perrot, secteur Bécancour) et les enfants pourront y être accueillis dès 8 h 30. En fin de journée, ils devront avoir quitté la salle pour 16 h.

Connaissez-vous la Vitrine du maire ?

La *Vitrine du maire* est une page dédiée au maire de Bécancour, conçue pour vous informer régulièrement des projets, des initiatives et des récentes réalisations de la Ville. Cette tribune offre un espace simple et convivial où la transparence est au cœur des communications.

Découvrez cette section dès maintenant !



Nous joindre

Hôtel de ville de Bécancour
1295, avenue Nicolas-Perrot
G9H 1A1

Lundi - jeudi : 8 h 30 à 12 h
et 13 h à 16 h 45
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

819 294-6500
Urgence municipale :
819 233-2147

Bécancour